

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 69

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

9 mai 1901

à M. Van der Perq.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 25^e 4/5.

Veuillez agréer, M. Melieu, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

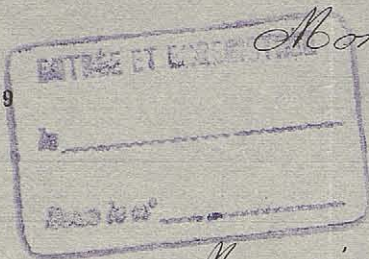
J. VAN DEN BERG

REPRÉSENTATION - COMMISSION
EXPORTATION

Adresse télégraphique :
vandenber, Josephclaesstraat, 69



Bruxelles, le 25 Mai 1906.
Rue Joseph Claes, 69



Monsieur Van Mons
25 rue des Chevaliers
E/B

Monsieur,

Sous les auspices de Monsieur
l'Ingénieur F. Englebert, inspecteur général
honoraire des constructions pénitentiaires du
ministère de la Justice, je me permets de vous
faire savoir que je suis possesseur d'un ancien
tableau dont je désirerais connaître la valeur
et me renseigner au sujet de son origine.

En conséquence, je vous prie de
bien vouloir me dire si vous pourriez me
recevoir afin de vous faire examiner ce tableau.

Dans l'affirmative, veuillez avoir
l'extrême obligeance de me dire les jours et
heure auxquels je pourrais me présenter
chez vous.

Je vous remercie d'avance pour
votre prompt réponse et vous présente,
Monsieur, mes salutations distinguées.